



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les comptes rendus du Conseil Municipal
- Les annonces
- Le carnet familial
- La vie scolaire et périscolaire
- La vie associative
- Le calendrier des fêtes et des manifestations
- La vie du village
- Le renouvellement des pièces d'identité
- La prévention des accidents

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

Quelques réflexions personnelles.

Ces deux années ont passé très vite, trop vite peut-être. Il faut en permanence gérer l'équation temps/exigence. Lorsqu'on doit faire face à une urgence, il faut parfois savoir mettre de côté son perfectionnisme. C'est souvent le cas. Il faut s'y habituer. **Il est également important de savoir dire non.** Cela fait partie des options possibles pour ne pas se trouver tout le temps avec un emploi du temps surchargé et accumuler les situations de rush ou tout simplement **pour rester fidèle à ses convictions et à l'idée que l'on se fait de la fonction de Maire...** Tous les maires se trouvent plus ou moins confrontés à ces questions. L'important, pour moi, c'est de prendre des décisions pondérées, justes, équitables, dans l'intérêt de la commune, en restant fidèle à la ligne directrice que je me suis fixée en début de mandat (*voir bulletin N°1*). Il n'est pas envisageable de favoriser l'un plutôt que l'autre. C'est ce que j'essaie de faire.

Quelques mots sur le budget.

Comme vous en avez été informés par l'édition du Républicain Lorrain, la commune a décidé d'augmenter les taxes de 1%. Cette augmentation modérée est à mettre en parallèle avec **une baisse de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat de l'ordre de 23% depuis 2013.** Une maîtrise stricte de nos dépenses est nécessaire d'autant plus que la conjoncture ne nous a pas encore permis de vendre les dernières parcelles du lotissement (Voir le graphique ci-après).

Une mauvaise nouvelle.

La Gendarmerie Nationale, comme toutes les institutions de l'Etat, se restructure. Une fois de plus, nous ne serons pas épargnés. Au cours de la récente réunion à la Sous-Préfecture à Sarrebourg, le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle, en présence de Madame la Sous-Préfète, a fait part aux élus concernés de la fermeture sans doute dans un avenir proche (1 à 5 ans) des brigades de Moussey et de Lorquin. Les effectifs seraient regroupés à Sarrebourg. Une brigade de recherche sera créée dès cet été avec des effectifs supplémentaires provenant de Metz. **De telles mesures, lorsqu'elles auront été décidées, seront bien évidemment prolongées par un projet immobilier à Sarrebourg** et la vente dans les 5 à 10 ans par France domaine des bâtiments de Moussey et de Lorquin. Cet immeuble, bien situé au centre de notre village peut intéresser la commune. Encore faut-il pouvoir l'acquérir à un prix raisonnable pour éviter de le laisser en friche. C'est ce message qui a été transmis à Madame la Sous-Préfète. Il faut y réfléchir dès à présent.

La Gendarmerie, qui se désengage ainsi progressivement de la ruralité projetée de compenser cette absence par **une permanence périodique à Moussey et à Lorquin.** J'ai fait part à Madame la Sous-Préfète de mon assentiment pour ce projet qui permettra à la Gendarmerie de rester au cœur de la population. C'est une de ses missions. Un point de situation sera fait en juillet à la Sous-Préfecture.

Demain, les congés d'été – Prudence

Les congés doivent être profitables à chacun d'entre nous. Certains aiment rester chez eux pour bricoler, lire, pêcher ou même ne rien faire du tout ; d'autres aiment surtout s'évader. Quelle que soit l'option retenue, pensez aux accidents bien connus et surtout aux causes pour les éviter. Les personnes âgées et les enfants sont les plus vulnérables. **La dernière page de ce bulletin vous encourage à être vigilant.**

Bonne lecture de ce bulletin et bonnes vacances d'été.

Jean Pierre JULLY

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les délibérations du conseil municipal

La séance du conseil municipal du 22 février

Les élus ont évoqué lors de la réunion, les travaux et investissements pour 2016. **Ils autorisent à l'unanimité** les travaux de réhabilitation des deux logements communaux pour un coût de 80 000 euros.

Le maire propose d'installer une chaudière à gaz à condensation à l'école maternelle pour remédier à la défektivité régulière de la chaudière actuelle qui a le système de géothermie. Le devis de la nouvelle installation est de 15472 euros. **Le conseil avalise cette réalisation.**

Le maire informe ensuite le conseil qu'il ne reste presque plus de place au columbarium au cimetière. Après une étude du dossier, **le conseil vote l'implantation** d'un nouveau columbarium.

Afin de réduire la vitesse aux entrées de Lorquin, le maire propose l'installation de radars pédagogiques. **Les élus approuvent ce projet** d'implantation de 3 radars et sollicitent des subventions ; les radars seront installés à l'entrée de Lorquin sur les routes venant d'Imling, d'Abreschviller et de Héming.

Ces travaux seront priorisés en fonction de l'évolution de la trésorerie de la commune.

Le maire informe que la camionnette des services techniques présente des signes de détérioration, qu'il faut envisager son remplacement pour 2017 voir avant si elle se dégradait trop vite.

A compter du 1^{er} mars, les loyers des logements communaux réhabilités sont revus à la hausse. Les nouveaux tarifs sont de 490 euros pour le logement et le garage.

Après présentation du dossier de subvention au périscolaire « Les Lutins », **le conseil décide** de prendre en charge le remboursement de la somme due au Groupement des Employeurs de la Vie Associative de Moselle.

Le maire soumet au conseil une demande de subvention relative à un projet de classe culturelle du 25 au 29 avril à Plaine. Après délibération, **le conseil accorde** 75 euros par enfant de Lorquin, soit 1125 euros.

La séance du 21 mars

Le conseil municipal **s'est prononcé sur** les finances de la commune. **Il a approuvé** le compte administratif 2015 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde d'excédentaire
Section de fonctionnement	648 664,14 €	859 062,78 €	210 398,64 €
Section d'investissement	152 581,15 €	165 120,06 €	12 538,91 €
Report de l'exercice 2014 - Fonctionnement			271 371,04 €
Report de l'exercice 2014 - Investissement			58 019,63 €
TOTAL	801 245,29 €	1 353 573,51 €	552 328,22 €

Le compte administratif retrace les opérations réelles effectuées par la commune au cours de l'année civile.

Le conseil municipal **décide** par 13 voix pour et 2 abstentions d'augmenter les taux d'imposition 2016 de 1 %.

Le budget communal et les budgets annexes (lotissement et photovoltaïque) **ont été votés à l'unanimité.**

Le budget primitif 2016 se présente comme suit :

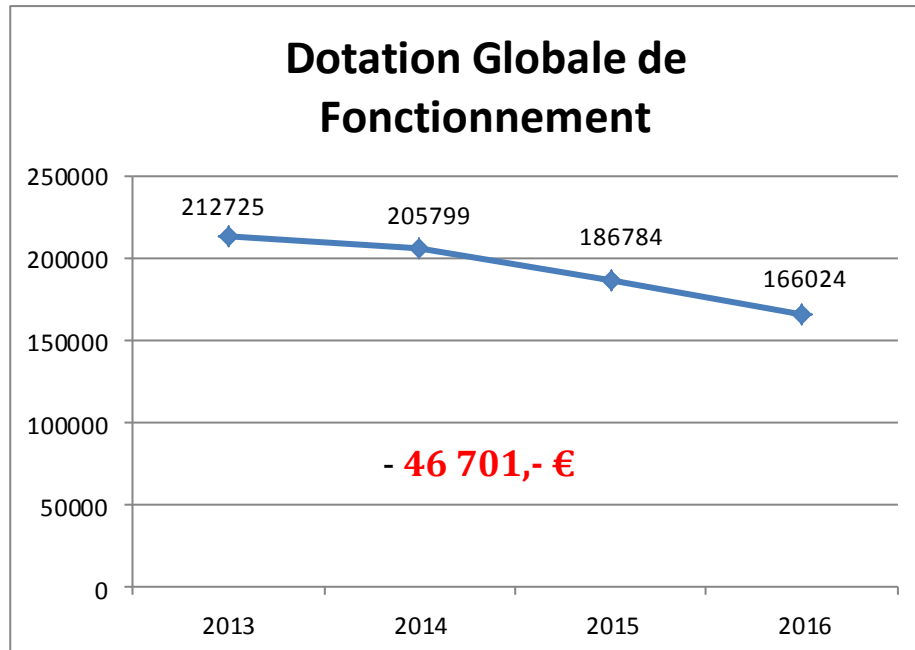
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	955 351,46 €	768 245,- €
Section d'investissement	333 800,- €	263 241,46 €
Résultat de fonctionnement reporté		481 769,68 €
Résultat d'investissement reporté		70 558,54 €
TOTAL	1 289 151,46 €	1 583 814,68 €

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile).

- la section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives à l'exploitation courante et régulière des services (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)
- la section d'investissement qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux,...)

Malgré un budget principal présentant un excédent cumulé de 552 328,22 €, la commune doit faire face à une trésorerie à flux tendu suite aux difficultés rencontrées pour vendre des parcelles restantes du budget lotissement. Ce dernier présente au 31/12/2015 un déficit de 501 127,82 €.

Voici un aperçu de **l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) que la commune a perçu depuis 2013 : **moins 46 701,-€**



Les Travaux

Réhabilitation de 2 logements – 5, rue Dr Lorain

Par délibération du 26 mars 2012, le conseil municipal avait décidé de réhabiliter les 2 logements communaux au 5, rue Dr Lorain. Ces travaux ont commencé le 23 novembre 2015 et se sont terminés le 23 février 2016.

Le coût des dépenses de l'opération s'est élevé à 109 931,69 € TTC et les recettes que la commune doit percevoir : 15 000,- € de la Région et 40 000,- € du Conseil Départemental.

La réhabilitation de 4 logements (2 logements au 5, rue Dr Lorain – RDC et 2 logements au bâtiment Centre Médico-social) est prévue fin d'année 2016.



Des beaux appartements, fonctionnels et confortables.



Aire de jeux – Jardin des Boules

Par délibération du 7 décembre 2015, le conseil municipal a décidé l'installation d'une aire de jeux au Jardin des Boules. Les enfants pourront profiter de ces aménagements de plein air, sous la surveillance de leurs parents avant les grandes vacances scolaires.



Le coût des dépenses de l'opération vont s'élever à 8 661,-€ TTC. Une subvention exceptionnelle de 3 000,- €, nous a été accordée.

Chaudière à gaz à l'école maternelle

Début d'année 2016, le chauffage à l'école maternelle est tombé en panne. Le conseil municipal a décidé d'installer une chaudière à condensation gaz pour remplacer le mode actuel de chauffage en géothermie. Les travaux ont débuté fin février. Durant ces travaux, des complications sont intervenues ce qui explique qu'à ce jour, la chaudière n'est toujours pas opérationnelle. Des convecteurs électriques ont été installés en attendant la fin des travaux. Le coût de l'opération s'élève à 15 472,28 € TTC. Une offre de certificats d'économie d'énergie a été déposée soit 252,96 €.

Les annonces – Les informations

Règles de mise à disposition du bâtiment multifonctions (Sylvain Kastendeusch) – Extrait du règlement d'emploi (19 septembre 2014).

« Une salle de 80 m² ainsi que les locaux communs peuvent être mis à la disposition des associations qui en font la demande par écrit au Maire avec copie au Président de la SL. Les priorités sont les suivantes :

- **P1 : la Sportive Lorquinoise ;**
- **P2 : le Centre de loisirs ;** Si une partie des installations est attribuée au Centre de loisirs pendant une période déterminée, celui-ci devient de facto prioritaire sur la Sportive Lorquinoise pendant la totalité de la période considérée.
- **P3 : toute autre association lorquinoise.**

Le Maire, après avoir pris connaissance du bien-fondé de la demande communique la réponse aux deux parties **généralement par courrier, ou en cas d'urgence par téléphone**, s'il s'agit de l'attribution de la salle pour une réunion inopinée et imprévisible (cas d'une séance de yoga si la salle des fêtes n'est pas libre, par exemple,...).

La mise à disposition est faite de manière gracieuse comme pour toute autre association.

Les décisions concernant les cas particuliers, non prévus dans le règlement d'emploi sont du ressort de la municipalité. »

Réservez votre samedi de la fête patronale, le 17 septembre pour le repas dansant organisé par l'inter association.

La soirée dansante sera animée par l'orchestre VIOLETTA ; voici le menu que l'on vous proposera :

**Filet de lieu meunière, sauce beurre blanc,
Trou Lorrain,
Pièces de veau comme un rôti fondant,
Assiette de fromages,
Assiette de vacherin glacé avec ses coulis**



Etat d'urgence

Le vendredi 13 novembre, plusieurs actes terroristes ont été commis à Paris et à Saint-Denis (93), à proximité du Stade de France. Ils ont fait au moins 129 morts et de nombreux blessés.

L'état d'urgence a été mis en place par un décret pris en conseil des ministres du 14 novembre portant application de la loi du 3 avril 1955.

Au regard de l'aggravation de la menace, les mesures qui avaient été spécifiquement prévues en Île-de-France ont été élargies à l'ensemble du territoire métropolitain depuis le dimanche 15 novembre à zéro heure.

L'ÉTAT D'URGENCE PERMET

D'ASSIGNER

à résidence des personnes
sur simple décision du ministre
donc sans le contrôle d'un juge,

DE PERQUISITIONNER

de jour comme de nuit
chez des personnes
sans contrôle préalable d'un juge.

DE DISSOUDRE

très rapidement des
associations et d'interdire des rassemblements
ou des manifestations.

Le plan VIGIPIRATE a pour objectifs :

- de développer et maintenir une culture de vigilance de l'ensemble des acteurs, afin de prévenir et de déceler le plus en amont possible toute menace d'action terroriste ;
- de permettre une réaction rapide et coordonnée en cas de menace caractérisée ou d'action terroriste, afin de renforcer la protection, de faciliter l'intervention, d'assurer la continuité des activités d'importance vitale, et donc de limiter les effets du terrorisme.

Les niveaux d'alerte

L'expression du niveau de vigilance par un code couleur a été abandonnée au profit d'une approche plus simple distinguant désormais **deux niveaux** :

- **un niveau permanent de vigilance** : cette posture constante de sécurité peut être renforcée de façon ponctuelle sur certains lieux ou domaines d'activités (exemples : grand rassemblement, période de fêtes de fin d'année, etc.) ;
- **un niveau d'alerte attentat** qui s'applique lorsque des projets d'actions terroristes sont détectés par les services de renseignement.



L'opération SENTINELLE est une opération de l'Armée française déployée au lendemain des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, pour faire face à la menace terroriste et protéger les « points sensibles » du territoire. Elle est renforcée lors des attaques du 13 novembre 2015 en Île-de-France.

Décidée par le président de la République française François Hollande, **l'opération Sentinelle vient renforcer la sécurité sur le territoire national** en complément du plan Vigipirate. Elle est opérationnelle depuis le 12 janvier 2015.

Un article du prochain bulletin municipal sera consacré à l'état de guerre et à l'état de siège qui sont des régimes juridiques d'exception.



Le service civique

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme** ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Indemnisé

Le Service Civique, indemnisé **573 euros net par mois**, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Dans 9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans **9 grands domaines**: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité et sport.

Dans une commune

Les volontaires en Service Civique interviennent en complément de l'action des agents de la commune, sans s'y substituer.

Ainsi, les missions de Service Civique permettent de :

- démultiplier l'impact d'actions existantes,
- renforcer la qualité du service déjà rendu par les agents,
- expérimenter et développer de nouveaux projets au service des administrés.

Renseignements : www.service-civique.gouv.fr

Enquête statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie 2016

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise entre le 2 mai et le 25 juin 2016 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



Le certificat d'urbanisme : définition

Le certificat d'urbanisme énumère les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur un terrain donné. S'il n'est pas obligatoire, il est intéressant d'en prendre connaissance pour savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable, et pour anticiper les conséquences que peuvent avoir certaines contraintes locales dans ce domaine.

Deux sortes de certificats sont en cours :

- **Le certificat d'urbanisme d'information** décrit les règles d'urbanisme propres au terrain et fixées par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS). Il donne aussi les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...) et la liste des taxes (taxe d'aménagement...).
- **Le certificat d'urbanisme opérationnel** précise, outre les informations citées ci-dessus, si le projet est conforme aux contraintes en vigueur. Il renseigne sur les équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus sur la zone concernée.



Notre doyen

Depuis le départ de Monsieur Louis, Paul FISCHER le 27 janvier 2016, notre doyen est Monsieur Georges RIETHMULLER.

M. RIETHMULLER est né le 6 mai 1926 en Allemagne et a épousé Madame Renée BAUMANN le 25 février 1949. De cette union sont nés 7 enfants : Henry, Anne Marie, Elisabeth (décédée), Françoise, Nicole, Philippe (décédé) et Éric, conseiller municipal.

Nos compliments et nos salutations respectueuses à notre nouveau doyen.



Le carnet familial

Jubilaires janvier à mai 2016 :

- Mme FLECK née BANZET Emma, 97 ans, le 2 janvier
- Mme ROYER née BALLE Elise, 86 ans, le 12 janvier
- Mme CLOCHETTE née WINIGER, 91 ans, le 14 janvier
- Mr HOUILLON Gilbert, 87 ans, le 17 janvier
- Mme FISCHBACH née MULLER Huguette, 86 ans, le 2 février
- Mme DILAURO née D'AMICIS Cosima, 88 ans, le 14 février
- Mme FISCHBACH née VOGEL Bernadette, 90 ans, le 16 février
- Mme FISCHER née PHILIPPS Georgette, 89 ans, le 13 mars
- Mme ORGEL née PIERCY Sophie, 88 ans, le 18 mars
- Mme ALEXANDRE née ROSIO Yvette, 88 ans, le 21 mars
- Mme FIKUART née OBERLE Mariette, 86 ans, le 25 mars
- Mr RIETHMULLER Georges, 90 ans, le 6 mai : doyen de Lorquin

Naissances :

- UNTEREINER Roxane, le 3 janvier

- VIDAL PIRES Tiago, le 18 janvier
- MOUNY Louna, le 24 février
- COLL Maryline, le 24 avril
- FUCHS Cléo, le 9 mai

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents

Décès :

- Mr FISCHER Louis, Paul, le 27 janvier
- Mme WEISSENBACH Marie Elise née DELLINGER le 5 mai
- Mme JACQUIN Liliane née FOURMANN, le 7 mai

Nos sincères condoléances aux familles dans l'épreuve.

Mariage :

ARGANT Gislain et HUCK Delphine, le 14 mai

La vie scolaire et périscolaire

Périscolaire

Centres aérés

En février, la semaine du centre de loisirs était animée par Nelly WALZ d'Abreschviller avec comme thème « l'écocitoyenneté » pour sensibiliser les enfants au développement durable. Afin d'illustrer les multiples possibilités qu'offrent la récupération et le recyclage, Nelly WALZ et les animatrices du centre de loisirs ont



aiguillé l'imaginaire des enfants de 6 à 10 ans, les obligeant à oublier les dessins animés, les jeux vidéo pour réaliser des créations inédites. A partir de textiles, boutons, laine et autres fournitures de récupération, une quinzaine d'enfants a travaillé en équipe. Sur un sujet intitulé « Les cadavres exquis », les bambins ont formé plusieurs ateliers couture, découpage, confection de pompons.

Après la confection des différentes parties de leurs créations, les artistes en herbe ont assemblé des monstres plus ou moins hideux, mais bienveillants, qu'ils ont baptisés. En fin de semaine, les parents sont venus découvrir ces créations.

Lors des vacances de printemps, les enfants accueillis au centre de loisirs ont passé une semaine active, dont le fil conducteur était « Manger-Bouger ». Claudie BARBIER, la responsable du centre, Marie Laure MULLER et Hélène ADNOT ont permis à 22 enfants de découvrir et d'appliquer ce programme chargé et dynamique de la semaine.



Les activités physiques (comme la Zumba, les Olympiades) ont alterné avec des apprentissages tels que les différentes familles d'aliments.

La confection des goûters, pour lesquels, ils ont été mis à contribution, a servi à la mise en application pratique de leurs nouvelles connaissances. Pour finir la semaine, **ils ont été initiés à la lutte** par GARDEREAU père et fils. Olivier le fils, moniteur qualifié, s'est chargé d'un apprentissage ludique par des jeux. Georges, le père et président du club, a préparé **un cadeau pour chacun**. En fin de séance, avant de partir pique-niquer, tous ont reçu **un livre à colorier** sur les jeux de lutte, **un diplôme pédagogique, un bon de réduction pour une inscription au club et une médaille souvenir**. Pour rappeler leur passage au club, **une coupe** a été remise à Claudie Barbier pour l'association « les Lutins ».

Durant l'été, l'ouverture du centre de loisirs est prévue du 11 au 29 juillet ainsi que du 22 au 27 août.

La vie associative

La parole est aux associations.

L'inter association



La marche populaire organisée par l'inter association, le dimanche 7 février a connu une bonne réussite. Les marcheurs venus de tout le canton sont partis à 14h pour effectuer un parcours de 14 km qui empruntait la piste cyclable vers Hesse où un vin chaud était servi ainsi que des brioches et des friandises, puis le retour se faisait par le canal d'alimentation jusqu'à Hermelange où les plus courageux partaient vers Nitting puis Lorquin, les autres revenaient directement par la piste cyclable.

A la fin du parcours, les marcheurs et d'autres personnes ont dégusté la fameuse soupe de pois. **Merci à Martine et à son équipe pour cette agréable journée. Le dîner dansant de la fête patronale est déjà en cours de préparation : un bon orchestre et un bon menu...**

Les arboriculteurs



L'assemblée Générale s'est déroulée sous la présidence de Lucien CARON.

Après avoir fait un point des activités de l'association depuis la dernière AG, ce sont les futures règles administratives que les bouilleurs de cru doivent dorénavant respecter qui sont présentées aux participants. La campagne de distillation 2015/2016 s'est bien passée, sans aucun incident. Il aborde ensuite les activités futures, et notamment **l'inauguration du verger-école le 12 juin à 11h00.**

Le club de l'amitié

Le club de l'amitié a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes. Le club compte plus de 60 membres. Jeannine FRITZ, Secrétaire a fait le bilan des activités réalisées en 2015 et rappelle que le club a initié des séances de gymnastique douce menées par Paul Michel SEROT. **Une belle réussite et un investissement personnel constant des membres du comité.**



L' Union nationale des combattants (UNC)



C'est sous la présidence de Jean Pierre JULLY, président de la section locale de l'Union Nationale des anciens Combattants, qu'a eu lieu l'Assemblée générale de l'association.

Après les activités 2015, Patrick MILLERY, trésorier, a présenté le rapport financier. La fédération nationale de l'UNC est actuellement fortement impliquée dans les travaux législatifs. Elle demande notamment une modification des règles d'attribution de la carte du combattant pour l'Indochine et l'Algérie. L'UNC souhaite aussi associer les victimes des essais nucléaires en Algérie aux mesures retenues pour les vétérans des campagnes de tirs dans le Pacifique.



Les Sitelles

Lors de l'Assemblée Générale, le président Franck CARABIN, a présenté les activités de 2015 et les projets pour 2016. Les personnes aimant chanter sont invitées à rejoindre le groupe. Aucune connaissance musicale n'est nécessaire. Les répétitions ont lieu le lundi de 20 à 22h à Niderhoff. Contact : 03 87 24 84 47 ou dany.pregaldiny@gmail.com



La chorale Diapason

L'assemblée générale de la chorale a été dirigée par Dany PREGALDINY qui a remercié l'ensemble des choristes pour leur engagement et leur dévouement tout au long de l'année lors des offices. La chorale est heureuse d'accueillir deux nouvelles Laetitia et Isabelle chez les altos et sopranos, il manque encore des hommes pour renforcer le pupitre des basses.



Les donateurs de sang

L'assemblée générale de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Lorquin s'est ouverte sur une présentation du docteur DOTT sur le devenir du don du sang. De son côté, Marie Ange MICHEL, présidente d'arrondissement, a rappelé à l'assistance qu'en France, le don du sang est un don éthique, c'est-à-dire un acte volontaire non rémunéré. Sans cet acte, basé sur la générosité et l'altruisme des donateurs, l'Etablissement français du sang ne pourrait rien faire. La présidente Christine NEY a ensuite détaillé les activités majeures de l'amicale et fait remarquer que les dons sont en augmentation depuis 2013.



Les prochaines collectes auront lieu le 27 mai, le 5 août et le 14 octobre.

Le conseil de fabrique



fonction après une année d'interruption.

Le conseil de fabrique a tenu sa réunion annuelle, une sorte d'assemblée générale. La présidente Malou DEMANGE a fait le point sur les travaux effectués en 2015 et a proposé comme programme pour 2016, le nettoyage de l'Eglise et la mise en place d'un planning pour l'embellissement floral du chœur. Le conseil de fabrique a décidé de fermer l'Eglise pour l'instant en dehors des offices religieux. Après une année de présidence Malou DEMANGE a cédé sa place à Paul Michel SEROT qui a repris cette

La Sportive Lorquinoise

Comme tous les ans, le Club de football a organisé sa 6^{ème} brocante, le vendredi Saint dans les rues du lotissement des Boules avec, pour la 1^{ère} fois, un marché du terroir installé sous un chapiteau.



Malheureusement la météo n'était pas au beau fixe. Une brocante nocturne de rattrapage aura lieu le samedi 21 mai.

L'association des parents d'élèves (APEL)

La bourse aux vêtements et aux jouets, organisée par l'APEL dans la salle des fêtes a connu un succès notable. Le président Hyacinthe HOPFNER ravi de la réussite de cette journée qui était une première, compte bien renouveler l'expérience l'année prochaine.



Les enfants fêtent le carnaval



Lors du carnaval organisé par l'association des parents d'élèves, de nombreux enfants déguisés ont pu réaliser différentes activités : bricolage, dessin, musique, danse, chant sur scène. Un goûter très apprécié a été servi en fin de journée.

Force athlétique

Frédéric Mannequin est sélectionné pour les championnats du monde.

Olivier GARDEREAU, est responsable et entraîneur de la section musculation qui compte une vingtaine de licenciés dont Frédéric MANNEQUIN. Celui-ci a été sélectionné au championnat d'Europe en Estonie à Tartu. Il a obtenu la médaille de bronze dans sa catégorie. Ses prochains objectifs sont les championnats de France le 1er mai à Port la Nouvelle. Il vient de remporter le titre de champion de France dans sa catégorie et sa sélection pour les championnats du monde au Texas aux Etats-Unis. **Un grand bravo à Frédéric et tous nos encouragements pour les mondiaux de cette discipline très exigeante.**



La vie du village ...

Liste des gagnants du concours fleuri 2015

Lors de la cérémonie des vœux, la remise d'un bon d'achat chez ATOUTFLEURS à Cirey a été remis aux 20 fleurissements et arrangements qui étaient primés par la délégation du conseil municipal.

Ces récompenses couvrent tout Lorquin et sont les suivantes :

Madame Malou DEMANGE, prix spécial pour 50 ans de fleurissement, Monsieur et Madame Gérard DRAPIER, Monsieur et madame Rodolphe NICKLES, Monsieur et Madame Henri ROMAC, Momo restaurateur, monsieur et Madame Alexis SACCARDO, Monsieur et Madame Stéphane CHATEAU, Madame RIQUET, Monsieur et Madame Vincent ALVINO, Monsieur et Madame Gérard MARCHAL, Monsieur et Madame Claude WIRIG, Monsieur et Madame Gérald JURKIEWIECZ, Monsieur et Madame Gérald BAUMGARTNER, Madame Marcelle BAPTISTE, Monsieur et Madame Lucien BIRKEL, Monsieur et Madame Remy GEBHARD, Monsieur et Madame Raoul GRENIER, Monsieur et Madame Robert GROSS, Monsieur et Madame Roger SCHMITT et Monsieur et Madame Fabien HENRI.



Les travaux de fleurissement ont débuté.

Les employés municipaux ont débuté les travaux de fleurissement et également le fauchage et l'entretien des gazons. Ce n'est pas une mince affaire car Lorquin est un village très étendu. Le travail habituel, c'est-à-dire l'entretien et les réparations courants ne sont pas négligés pour autant. Les employés sont parfois l'objet de critiques injustes, bien souvent de la part de personnes qui s'engagent peu au service de la collectivité. **Aidez-nous à maintenir notre village agréable aux yeux des visiteurs étrangers en séjour, notamment à Center Parcs, et aussi pour nous-mêmes.** Ramasser une bouteille de Coca par ici, un morceau de papier par là ou tout simplement balayer le trottoir devant sa maison n'a jamais été une épreuve insurmontable. **Merci aux habitants dévoués de notre cité.**



Les incivilités, ça existe...
Sans commentaire !



Le calendrier des fêtes et des manifestations

Mai

Vendredi 27 Mai : Don du sang à la SDF

Samedi 28 Mai : Football, journée nationale des U7

Juin

Samedi 4 juin : Football, journée nationale des U9

Dimanche 12 juin à 11h00 : Inauguration du verger-école (près de la CC2S)

Mercredi 15 juin : Marché paysan nocturne 17h à 21h30 au terrain de rugby

Samedi 18 juin : Fête de la musique par le Rugby club au terrain de rugby

Samedi 25 Dimanche 26 Juin : Tournoi des familles par la Sportive au terrain de foot

Mercredi 29 juin : Concert des Sittelles, de la chorale du Collège de Lorquin et de Grain'de Phonie, à 20h30 à l'église de Lorquin au profit de Karadié pour la création d'écoles au Burkina Faso

Juillet

Vendredi 1 Juillet : Fête des Ecoles par l'APEL à l'Ecole Primaire

Samedi 2 juillet : Fête du Rugby club et feu de la St-Jean au terrain de rugby

Lundi 11 au vendredi 29 juillet : Centre aéré des Lutins à la SDF

Mercredi 13 Juillet : Bal populaire par L'amicale des SP au CIS

Jeudi 14 Juillet : Cérémonie patriotique par la Municipalité à la SDF

Samedi 30 Dimanche 31 Juillet : Fête de la Communauté de paroisses par le Conseil de Fabrique au terrain de rugby

Août

Vendredi 5 Août : Don du sang à la SDF

Samedi 13 Dimanche 14 Août: Challenge par la Sportive Lorquinoise au terrain de foot

Lundi 22 au Vendredi 26 Août : Centre aéré des Lutins à la SDF

Dimanche 28 Août : Fête du vélo à l'ancienne gare

Septembre

Samedi 17 Septembre : Diner dansant de la fête patronale

Dimanche 18 Septembre : Aubades par l'amicale des SP et fête patronale

Octobre

Dimanche 2 Octobre : AG du Souvenir Français à la SDF

Samedi 8 Dimanche 9 Octobre : Repas partage du Conseil de Fabrique à la SDF

Vendredi 21 Octobre : Loto par l'amicale des SP au CIS

Lundi 24 au Vendredi 28 Octobre : Centre aéré des Lutins à la SDF

Vendredi 28 Octobre : Cavalcade d'Halloween par l'APEL dans le village

Dimanche 30 Octobre : Repas des aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF

Novembre

Samedi 5 Novembre : AG des donneurs de sang à la SDF

Jeudi 10 Novembre : Défilé aux lampions par l'APEL dans le village

Vendredi 11 Novembre : Cérémonie patriotique par la Municipalité à la SDF

Samedi 19 Novembre : Soirée Beaujolais par l'amicale des SP au CIS

Dimanche 20 Novembre : Sainte Cécile et repas de la Chorale à la SDF

Samedi 26 Novembre : Spectacle par les Lutins à la SDF

Décembre

Samedi 3 Décembre : St Nicolas par les Ecoles à la SDF

Samedi 10 Décembre : Ste Barbe par les SP à la SDF

Vendredi 16 Décembre : Repas de Noël du CAT à la SDF

Samedi 17 Décembre : Arbre de Noël des enfants des SP au CIS

Dimanche 18 Décembre : Repas du Club de l'amitié à la SDF

CARTE D'IDENTITE / PASSEPORT

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance et devront être renouvelées.

Pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :

- Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme), Turquie.

Pour les autres pays, il est nécessaire d'établir un passeport. Le formulaire peut être retiré en mairie mais le dépôt du dossier se fait à la mairie de Sarrebourg, sur rendez-vous au 03.87.03.05.06.



Pièces à fournir pour une carte d'identité et pour un passeport:

Présence indispensable du demandeur (empreinte) et du parent ayant l'autorité parentale pour un mineur

CARTE D'IDENTITE	PASSEPORT
Personne majeure : <ul style="list-style-type: none"> - Une copie intégrale de l'acte de naissance (si 1^{ère} demande) - L'ancienne carte d'identité - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois - (facture EDF ou téléphone ou attestation Sécurité Sociale) - 2 photos datant de moins de 3 mois - Si personne veuf (ve), joindre une copie de l'acte de décès <p style="text-align: center;">Valable 15 ans</p>	Personne majeure : <ul style="list-style-type: none"> - Une copie intégrale de l'acte de naissance (pour 1^{ère} demande) - Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF ou téléphone fixe ou portable ou attestation Sécurité Sociale avec attestation sur l'honneur, fiche de paie au nom du demandeur) - 2 photos datant de moins de 3 mois - Si personne veuf (ve), joindre une copie de l'acte de décès - Timbres fiscaux à 86 € <p style="text-align: center;">Valable 10 ans</p>
Personne mineure : <ul style="list-style-type: none"> - Une copie intégrale de l'acte de naissance (si 1^{ère} demande) - L'ancienne carte d'identité - Une copie carte d'identité des parents - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois - (facture EDF ou téléphone ou attestation Sécurité Sociale) - 2 photos datant de moins de 3 mois - Si parents divorcés, joindre une copie du jugement de divorce <p style="text-align: center;">Valable 10 ans</p>	Personne mineure : <ul style="list-style-type: none"> - Une copie intégrale de l'acte de naissance - Une copie du livret de famille - Une copie carte d'identité des parents - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou téléphone ou attestation Sécurité Sociale) - 2 photos datant de moins de 3 mois - Si parents divorcés, joindre une copie du jugement de divorce - Timbres fiscaux : 17 € jusqu'à 15 ans 42 € de 15 à 18 ans <p style="text-align: center;">Valable 5 ans</p>
<p style="color: red;">Un timbre fiscal de 25 € pour un renouvellement si non présentation de l'ancienne carte d'identité (perte, vol)</p>	

Campagne nationale de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) mène actuellement une campagne nationale de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants afin de faire évoluer les comportements.

La prévention pour ce type d'accidents se révèle essentielle et indispensable. **Les parents, les familles comptant des enfants en bas âge et leur entourage doivent être sensibilisés sur les précautions à prendre.**

En étant vigilant, en prenant toutes les mesures de sécurité, puis en expliquant les risques aux enfants, on peut éviter au mieux les accidents et en réduire la gravité.



<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp>

L'été de tous les dangers

La période de l'année allant de mai à août est celle qui expose le plus les enfants aux accidents.

Voici quelques risques rencontrés l'été :

Le jardin :

Eloignez les enfants lorsque vous tondez le gazon ou taillez les haies et ne les laissez pas manipuler des objets tranchants tels que des sécateurs. Respectez les précautions recommandées par les fabricants lorsque vous utilisez des herbicides ou des pesticides.

Les balcons et les terrasses :

Fermez autant que possible l'accès aux balcons lorsque les enfants ne sont pas sous surveillance, et ne laissez jamais de chaises ou tout autre objet dont l'enfant pourrait se servir pour satisfaire sa curiosité.

Les noyades :

Dans le jardin, installez une barrière de protection autour de la piscine. A la mer, surveillez constamment les enfants. Chez les petits, le port de flotteurs autour des bras ou celui de maillots de bain flotteurs est conseillé.

Les coups de soleil et les coups de chaleur :

Une protection solaire est encore plus impérieuse chez les petits que chez les adultes et le port de chapeaux et de lunettes de soleil est indispensable. Un nourrisson ne doit jamais être laissé seul dans une voiture et doit être bien hydraté lors d'un trajet en voiture les temps de grosse chaleur.

Les personnes âgées isolées constituent aussi une population vulnérable. En cas de doute sur l'état de santé ou apparition de signes de coup de chaleur :

- * **faire boire immédiatement,**
- * **contacter un médecin ou faites le 18, si les troubles persistent.**

La montagne :

Chaque année, des accidents sont constatés chez des enfants et des adultes. La montagne est dangereuse. Ne vous y aventurez qu'avec de bonnes chaussures et après vous être renseigné sur les conditions météorologiques. Faites particulièrement attention aux plus jeunes et donnez-leur la main sur les sentiers. En cas d'orage, éloignez-vous des arbres isolés au milieu d'un champ et, si le tonnerre gronde, n'ouvrez pas votre parapluie. Méfiez-vous également du téléphone pendant l'orage.

Les feux :

Préférez le barbecue au feu de camp, mais ne laissez pas traîner les "allume-barbecue", car vos enfants pourraient s'en saisir et s'intoxiquer avec. Ne faites jamais de feu dans des endroits où cela est interdit ou à proximité de la végétation. Eloignez les enfants du foyer. Et n'oubliez pas d'éteindre le feu avec de l'eau ou du sable lorsque vous partez !

Les animaux :

Apprenez peu à peu à vos enfants à s'approcher avec prudence des animaux de ferme et des chiens, mais en leur expliquant qu'ils doivent être respectés et peuvent avoir des réactions imprévisibles. Un jeune enfant ne doit pas jouer seul avec un gros chien. Déconseillez également aux enfants de toucher les animaux sauvages, qui peuvent être porteurs de maladies.

La route :

Les causes sont bien connues : vitesse, état d'ébriété, fatigue et emploi du téléphone...

